Auteur - MAECI

Date de diffusion - 2000-02-08

# DÉBOUCHÉS POUR L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT AU CHILI

## DOCUMENT DE TRAVAIL

## 1. INTRODUCTION

En adoptant la « Loi sur le cadre de l'environnement » en 1994, le Chili s'engageait dans un programme environnemental très ambitieux. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement du Chili a mis en oeuvre un plan complet ayant pour objet de rehausser ses institutions et ses pouvoirs réglementaires. Jusqu'à présent, les réalisations du gouvernement se résument ainsi :

- La création de la « Commission environnementale nationale » (**CONAMA**) qui est responsable de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de la coordination des programmes et politiques.

- La création du « Secrétariat de la production plus propre » en 1998. En tenant compte des recommandations de l'Agenda 21 de la Conférence de Rio, le gouvernement du Chili a décidé d'encourager une politique visant les méthodes de production moins polluantes. De plus, le Chili a signé plusieurs protocoles accords commerciaux bilatéraux et son économie dépend en grande partie des exportations. Le gouvernement et le secteur privé sont tous les deux conscients du besoin d'adopter des technologies de production plus propres afin de faire des progrès sur les marchés de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Le ministère de l'économie (qui est responsable des méthodes de production moins polluantes) a récemment décidé de privatiser le « Centre de production moins polluante » . Plusieurs organisations ont soumis des propositions suite à l'appel d'offres lancé par le ministère. On attend une décision en août 1999.

- L'approbation du plan d'assainissement de Santiago (1998). Ce plan fait actuellement l'objet d'un examen par le gouvernement, suite aux critiques de la part de « l'Association des médecins » et du « Parti Vert » .

- On a commencé en 1997 à mettre en application le règlement sur l'évaluation des incidences environnementales. Ce règlement fait actuellement l'objet d'un examen suite aux critiques faites par le secteur privé et les ONG du Chili.

- La CONAMA tente actuellement de simplifier ou réviser ses normes et règlements afin de permettre aux autorités d'administrer et d'appliquer de façon adéquate les lois environnementales. À compter de juillet 1999, la réglementation environnementale du Chili est assujettie à l'Accord de coopération dans le domaine de l'environnement entre le Canada et le Chili (article 44.2).

- Le gouvernement a entrepris un programme de privatisation des 13 services publics d'alimentation en eau appartenant à CORFO (société de portefeuille de l'état).

## 2. APERÇU DU MARCHÉ

Avec une population de 14,8 millions et un produit intérieur brut par habitant de 5300 $US, le Chili représente un marché moins important que celui de l'Argentine et du Brésil avoisinants. C'est le fait que le Chili a pris de sérieux engagements envers son plan environnemental qui rend ce marché intéressant pour les fournisseurs canadiens. Il est très difficile d'évaluer le marché de l'environnement du Chili, car, malheureusement, il existe peu de statistiques fiables sur ce marché. Selon un rapport publié par le Commerce Department des États-Unis, le marché de l'environnement s'élevait à 740 millions $US en 1998. Ce montant peut varier considérablement d'une année à l'autre et dépend beaucoup de la situation économique, des programmes de privatisation et de l'efficacité avec laquelle sont appliqués les normes et règlements environnementaux. En ce qui concerne l'économie chilienne, nous devons admettre qu'elle a connu un important ralentissement en 1998 (la croissance du PIB est passée de 7 % en 1997 à 3,3 % en 1998) et que la croissance était négative pendant les premiers six mois de 1999. Les secteurs de l'exploitation minière et de la construction ont connu les plus grandes diminutions. Le prix du cuivre était très bas en 1998, tandis que les prix ont augmenté légèrement en 1999. En 1998, les taux d'intérêt ont augmenté jusqu'à 14,5 % plus le taux d'inflation pendant une période d'environ deux mois (novembre et décembre). Les taux d'intérêt sont actuellement moins élevés, passant à 5 % plus le taux d'inflation (ñ 4 %) et cette réduction devrait permettre au secteur privé de rattraper les investissements prévus. Malgré ces problèmes, le Chili demeure un pays fort et stable et on s'attend à ce que son économie s'améliore au cours du dernier trimestre de 1999. Certains achats de matériel environnemental ont sans doute été remis à plus tard, mais il est néanmoins avantageux en ce moment de pénétrer sur ce marché. Les autorités chiliennes se sont montrées très persévérantes dans leurs efforts pour améliorer l'environnement. Cela ne signifie pas qu'ils appliquent les

lois de façon parfaite, ni que l'industrie respecte entièrement les lois environnementales. Au Chili, comme dans tous les autres pays, les lois environnementales ne sont pas appliquées pleinement, à cause principalement du manque de ressources nécessaires. Malgré cette situation, la capacité de réglementation du Chili s'est grandement améliorée au cours des cinq dernières années. Nous croyons que cette tendance se poursuivra, mais cela dépend des résultats des élections qui auront lieu en décembre.

| Segment du marché | Valeur en 1998 (millions $US) |
|---|---|
| Approvisionnement en eau et traitement des eaux usées des villes | 250 |
| Traitement des eaux résiduaires industrielles | 55 |
| Lutte contre la pollution de l'air | 295 |
| Gestion des déchets solides | 70 |
| Gestion des déchets dangereux et médicaux | 15 |
| Services d'experts-conseils, de surveillance et de laboratoire | 55 |
| **TOTAL** | **740** |

**a. Approvisionnement en eau et traitement des eaux usées**

Le Chili possède un important système d'approvisionnement en eau potable. Environ 98,9 % de la population du Chili a accès à de l'eau potable dans les régions urbaines, et 75 % dans les zones rurales. L'accès à de l'eau potable dépend des conditions climatiques et il peut se produire des pénuries isolées en temps de sécheresse. Malgré ce problème, c'est la collecte et le traitement des eaux usées qui requièrent une attention urgente. Seulement 19 % des eaux usées sont traitées dans l'ensemble du pays. Le gouvernement s'est fixé comme objectif d'augmenter ce pourcentage à 70 % d'ici l'an 2005. Ce plan exige des investissements de 1,8 milliard $US de la part des services d'approvisionnement en eau dans la période 1998-2002. Bien que les sociétés de l'état soient en mesure d'investir 1,04 milliard $US, il manque néanmoins 820 millions $US, ce qui représente 46 % du total. Après plusieurs années de discussions, le gouvernement a approuvé le 17 novembre 1997 un décret autorisant la privatisation des sociétés d'approvisionnement et de traitement de l'eau de l'état. La société ESVAL a été la première de ces sociétés à être vendue au secteur privé. L'offre d'Anglian Water et Enersis fut la gagnante. Le gouvernement prévoit privatiser 4 services d'approvisionnement en eau en 1999. Un de ceux-ci, EMOS, est le plus important au pays, fournissant de l'eau à la population urbaine de Santiago. La société EMOS a été achetée par Aguas Barcelonas et Suez-Lyonnaise des Eaux. Ce consortium a payé 964 millions $US pour acquérir 42 % des actions de la société. La société EMOS compte faire des investissements afin d'augmenter sa capacité de traitement des eaux usées de 3 % à 25 % d'ici l'an 2005. Elle compte atteindre une capacité de 100 % en l'an 2015, mais cela exigera des investissements supplémentaires de 2 milliards $US (El Diario, 21/04/98). L'évolution de la privatisation des services d'approvisionnement en eau modifiera le marché de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées des villes. Les entreprises canadiennes voulant pénétrer sur le marché de l'assainissement des eaux usées municipales du Chili ont intérêt à s'associer avec un partenaire local solide, et à engager des entreprises de traitement de l'eau européennes, qui ont le plus de chances de gagner la majorité de ces appels d'offres de privatisation. Il existe un autre créneau de marché; celui des plus petits projets d'assainissement de l'eau pour les villes de 10000 à 100 000 de population. Il arrive souvent que ces municipalités exigent que les entreprises soumettant des offres s'associent avec une entreprise de l'étranger ayant de l'expérience dans le traitement des eaux municipales.

À part les filiales de CORFO, plusieurs entreprises privées ont entrepris des projets d'approvisionnement en eau. Les parcs industriels étudient la possibilité d'utiliser des usines de traitement de l'eau communes pour réaliser des économies d'échelle pour leurs membres industriels. Les plans d'aménagement des terres et les projets de tourisme des complexes Country Life Housing, situés à l'extérieur de Santiago, doivent obligatoirement comprendre des usines de traitement. Cette exigence a donné lieu en 1997 à un marché d'une valeur de 58 millions $US (Estrategia, 20 de enero).

Tableau 1 : Les 20 plus importants services d'approvisionnement en eau

| ENTREPRISE | NOM | PRIVATISATION |
|---|---|---|
| ESSAT (1ère région) | Empresa de Servicios Sanitarios de Tarapaca | Mai 1997<br>Construction d'une usine d'osmose inverse à contrat de construction-exploitation-transfert de 11 ans |
| ESSAN (2e région) | Empresa de Servicios Sanitarios de Antofagasta | Concession de 30 ans<br>à BAYESA |
| EMSATT (3e région) | Empresa de Servicios Sanitarios de Atacama | CORFO |
| ESSCO (4e région) | Empresa de Servicios Sanitarios de Coquimbo | CORFO |
| ESVAL (5e région) | Empresa de obras Sanitarias de Valparaiso | Privatisée en décembre 1998 |
| EMOS (métropolitain) | Empresa Metropolitana de Obras Sanitarias | Vendue à Agbar et Suez.<br>Plan d'investissement de 2 milliards $ au cours des 15 prochai |

| | | |
|---|---|---|
| ESSEL (6e région) | Empresa de Servicios Sanitarios del Libertador | Début de la privatisation en avril 1999 |
| ESSAM (7e région) | Empresa de Servicios Sanitarios del Maule | CORFO |
| ESSBIO (8e région) | Empresa de Servicios Sanitarios del Bio-Bio | Début de la privatisation en avril 99 |
| ESSAR (9e région) | Empresa de Servicios Sanitarios de la Araucanía | CORFO |
| ESSAL (10e région) | Empresa de servicios Sanitarios de los Lagos | Vendue à Iberdrola<br>Plan d'investissement de 120 millions au cours des 10 prochaines années |
| EMSSA (11e région) | Empresa de Servicios Sanitarios de Aysén | CORFO |
| ESMAG (12e région) | Empresa de Servicios Sanitarios de Magallanes | CORFO |
| A.CORDILLERA | Aguas Cordillera S.A. | Privé |
| A.DECIMA | Aguas Décima S.A. | Privé-AGBAR |
| COOPAGUA | | Privé |
| MANQUEHUE | | Privé |
| LOS DOMINICOS | | Privé |
| MAIPU | | Privé |
| SERVICOMUNAL | | Privé |

**b. Traitement des eaux résiduaires industrielles**

Un nouveau règlement sur les décharges dans les systèmes d'égouts a été promulgué le 20 juillet 1998. Les nouvelles normes interdisent le rejet de substances radioactives, corrosives, infectieuses, inflammables, toxiques et explosives. Les procédés de dilution ne sont pas permis. Les déchets solides provenant du traitement des eaux doivent être éliminés conformément au règlement sur les déchets solides. Ce nouveau règlement prévoit des limites maximales pour les concentrations de minéraux, de métaux et de déchets organiques dans les eaux résiduaires évacuées dans le système d'égouts. Ce nouveau règlement doit être mis en application pour tous les nouveaux projets. Dans le cas des industries existantes, si celles-ci sont situées dans un endroit ou les services d'épuration des eaux sont offerts, elles ont un an pour se conformer aux nouveaux niveaux et peuvent choisir d'installer leur propre système de traitement, ou d'acheter ce service à contrat de la société d'épuration d'eau pour les trois composants organiques ci-dessous. Si une entreprise est située dans une région où les services d'épuration d'eau ne sont pas offerts, on leur accordera deux ans pour se conformer au règlement. Selon les études du gouvernement, le secteur industriel devra investir près de 4 milliards $US dans la prévention et le contrôle des eaux usées pour répondre aux nouvelles normes d'ici l'an 2003. Les secteurs industriels principaux suivants auront besoin de matériel de traitement de l'eau à court et à moyen terme : l'exploitation minière, la transformation du poisson, les pâtes et papiers, la transformation des aliments (principalement les produits du lait). Les fournisseurs canadiens de matériel de traitement de l'eau ont intérêt à former une alliance avec une entreprise locale. Il est impossible d'obtenir de contrats sans faire beaucoup de marketing direct, de présentations et de suivis auprès des clients. Il est crucial de pouvoir offrir un excellent service après-vente et le financement est un atout. Quarante pour cent du matériel de traitement de l'eau est actuellement importé des États-Unis, tandis que 30 % proviennent de l'Europe et de l'Asie. Il s'agit d'un marché très prometteur, à moins que les entreprises d'épuration de l'eau obtiennent le droit d'offrir les services de traitement d'autres composants des déchets, mais il semble qu'on ne leur accordera pas ce droit pour l'instant.

**c. Lutte contre la pollution de l'air**

La pollution de l'air est un problème qui inquiète beaucoup la région métropolitaine de Santiago. Selon une étude de la Banque mondiale, la ville de Santiago figure au sixième rang mondial parmi les villes ayant les problèmes les plus graves d'émissions de particules. La CONAMA tentera en 1999 de fixer certaines normes relatives aux émissions atmosphériques, dont les suivantes :

1. Les oxydes d'azote (Nox), les composés organiques volatils et le monoxyde de carbone (CO) produits par les industries du ciment, du verre et de l'acier, ainsi que par les brûleurs et les turbines dans la région métropolitaine.

2. Les niveaux d'oxydes d'azote devant être approuvés pour les automobiles munies de convertisseurs catalytiques dans la région métropolitaine.

3. Les normes relatives aux émissions des motocyclettes dans la région métropolitaine.

Suite aux taux extrêmement élevés de pollution de l'air enregistrés en 1996, la ville de Santiago a été déclarée une « zone saturée » pour les polluants suivants : l'ozone (O3), le monoxyde de carbone (CO), le total des particules en suspension (TPS), et les PM10. Lorsqu'on déclare une région saturée, la « Loi sur le cadre de travail environnemental

» exige l'élaboration d'un plan de dépollution. Le plan de dépollution spécifie 261 mesures qui doivent être prises pendant la période 1997-2005. Ces mesures exigent des investissements de 60 millions $US par le gouvernement et des investissements additionnels de 120 millions $US par le secteur privé.

On a évalué à 295 millions $US le marché du matériel de prévention et de lutte contre la pollution de l'air au Chili en 1998. Les marchés visés sont situés dans les régions qui ont été déclarées « zones saturées » , pour lesquelles on a précisé les mesures à prendre et les objectifs à réaliser en vertu du plan.

L'échéancier de réduction des émissions à Santiago est le suivant :

**Échéancier de réduction des émissions**
**Santiago**
**(Tonnes/année)**

| ANNÉE | PM10 | CO | NOx | COV | SO2 |
|---|---|---|---|---|---|
| **1997** | 41,782 | 244,921 | 43,828 | 62,221 | 21,169 |
| **2000** | 38,648 | 226,552 | 40,541 | 57,554 | 19,581 |
| **2005** | 29,137 | 183,691 | 32,871 | 46,666 | 15,877 |
| **2011** | 20,891 | 97,968 | 21,914 | 31,110 | 10,585 |

Quant aux émissions de particules, les sources stationnaires qui réduisent les émissions à des niveaux au-dessous de la nouvelle norme peuvent vendre leurs droits relatifs aux émissions à d'autres entreprises qui n'ont pas les moyens économiques de répondre aux normes. Ce programme encourage les entreprises à réduire leurs émissions. Pour l'instant, le programme s'applique seulement aux particules, mais on planifie de l'élargir afin de comprendre d'autres polluants.

Le matériel suivant offre les meilleures perspectives :

- **Matériel de surveillance :** Ce créneau a été financé principalement par les gouvernements du Japon et de la Suède et cette situation donne un avantage concurrentiel aux entreprises de ces pays.

- **Matériel de prévention et de lutte contre la pollution :** Particulièrement pour les fonderies de cuivre, les usines de transformation du poisson, le secteur de l'acier et le secteur des pâtes et papiers (pour les odeurs).

- **Matériel de traitement des particules :** Ce matériel sert à permettre de répondre aux normes plus strictes relativement aux PM10.

- **Matériel utilisé pour le gaz naturel :** L'introduction du gaz naturel en 1997 a contribué de façon importante à réduire les niveaux d'émissions. Le rattrapage de l'industrie devrait se poursuivre pendant quelques années de plus, mais les nouvelles possibilités d'affaires se trouveront principalement dans le secteur du transport en commun. Le gouvernement étudie actuellement différentes méthodes pour encourager l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du transport en commun (autobus et taxis). Aucune décision importante n'a été prise à ce jour. Nous ignorons pour l'instant si le gouvernement permettra la conversion des autobus du carburant diesel au gaz naturel, ou si les résultats des analyses actuellement en cours convaincront le gouvernement à autoriser l'achat de nouveaux autobus au gaz naturel seulement (il s'agirait alors d'un programme très coûteux). Cette même incertitude existe également pour les taxis. Le gouvernement a été très lent à se prononcer sur cette question et a montré peu d'enthousiasme pour la mise en oeuvre de mesures spéciales comme les crédits d'impôts pour encourager l'utilisation du gaz naturel.

  La plupart du matériel de lutte contre la pollution de l'air produit au Chili est base sur de la technologie rudimentaire et traite les polluants aux points de rejet. Les entreprises canadiennes devraient se concentrer sur les solutions axées sur la prévention de la pollution.

## d. Déchets solides

### i. Déchets urbains

Le Chili a plusieurs défis à relever dans le domaine de la gestion des déchets ménagers, industriels et toxiques. Le pays produit 2,9 millions de tonnes métriques de déchets urbains par année et environ 1,7 million de tonnes de déchets solides de sources industrielles, à part les déchets de l'industrie minière, de la construction et de l'agriculture. Il existe une pénurie de sites d'enfouissement à travers le pays et le problème est très sérieux dans la région métropolitaine. L'intendant de la région métropolitaine dirige un comité appelé « Comisión Regional de Residuos Sólidos de la Región Metropolitana » . Cette commission est formée de MIDEPLAN (ministère de la coopération et de la planification) et de « l'Association des municipalités » . Elle élabore actuellement un plan de gestion des ordures ménagères pour la région métropolitaine. Un cadastre d'utilisation des terres sera approuvé dans lequel on identifiera les sites appropriés pour la construction de

sites d'enfouissement et d'usines de transfert des ordures ménagères. Tout projet proposé à l'avenir devra respecter ce plan. On a réalisé des plans pour Antofagasta, Valparaiso, Viña del Mar, Concepción, Penco, Talcahuano et Puerto Montt et on étudie actuellement des plans pour 20 autres villes. Actuellement, le recyclage informel des boîtes de carton, de l'aluminium, du papier et du verre est assuré par les éboueurs de la rue, qui trient les ordures ménagères afin d'en extraire ces types de déchets pour les revendre. Les municipalités sont responsables de la gestion des déchets et des initiatives de recyclage. Selon les renseignements que nous avons pu recueillir sur le Plan de gestion des déchets ménagers de la région métropolitaine, le recyclage ferait partie du programme de gestion. La gestion des déchets toxiques fait partie du plan du gouvernement et il s'agit d'un domaine où le Canada pourrait trouver des débouchés.

La ville de Santiago produit environ les trois quarts des déchets solides du pays et il n'y a que deux sites d'enfouissement pour toute la région. Le coût moyen est de 10,00 $US par tonne. Un de ces sites d'enfouissement, LEPANTO, aurait dû être fermé il y a quelques mois, mais, étant donné qu'il n'y avait aucun autre site convenable, le gouvernement a accordé aux opérateurs de LEPANTO un prolongement de 2 ans. Cette décision a été contestée par le « Service de santé de la région métropolitaine » . La Cour d'appel a décidé d'obliger LEPANTO à déposer une évaluation des incidences environnementales pour le prolongement proposé. Nous ignorons toujours où l'on pourrait éliminer les déchets provenant de la partie sud de la région métropolitaine. Trois propositions pour les sites d'enfouissement ont été présentées en 1998, mais aucune de ces présentations n'avait été approuvée. Le manque d'un accord général sur la planification urbaine a constitué un important obstacle. Bien qu'il existe un problème urgent d'élimination des ordures ménagères, les facteurs économiques actuels font que le secteur privé n'a aucunement intérêt à élaborer des propositions jusqu'à ce que les autorités locales arrivent à un accord général sur le plan de positionnement sur la question des sites d'enfouissement. Comme il a été mentionné ci-dessus, le Bureau de l'intendant de la région métropolitaine coordonne actuellement un plan d'utilisation des terres pour choisir l'emplacement des sites d'enfouissement. De plus, les autorités locales doivent faire des efforts pour s'assurer que les décideurs ont les compétences techniques nécessaires pour évaluer les études des incidences environnementales des sites d'enfouissement proposés. De plus, le manque de décideurs ayant les connaissances techniques nécessaires s'est avéré un obstacle.

### ii. Déchets industriels et dangereux

Il est difficile de quantifier les déchets industriels et les déchets dangereux. Selon une étude faite par la CONAMA, les régions V, VIII, et IX (les régions où la population est la plus élevée au pays) produisent approximativement 0,8 million de tonnes de déchets industriels par année, dont 5 pour cent sont considérés comme étant dangereux. Une deuxième étude effectuée par l'Agence japonaise de coopération internationale pour la région du grand Santiago a estimé que la production annuelle de déchets industriels augmenterait à 1,8 million de tonnes métriques d'ici l'an 2010 et que la gestion de ces déchets coûterait approximativement 41,7 millions $US par année.

Il reste beaucoup à faire au Chili dans le domaine de la gestion des déchets industriels et dangereux. Ce secteur n'est pas réglementé de façon systématique. Les entreprises sont responsables d'éliminer leurs propres déchets et engagent généralement des entreprises privées qui se spécialisent dans la collecte des déchets. Malheureusement, une grande quantité de ces déchets est éliminée dans des dépotoirs clandestins.

La première usine de traitement des déchets dangereux a été inaugurée en 1997. Elle appartient et est gérée par l'entreprise espagnole Hidronor et peut traiter jusqu'à 50 000 tonnes, ou approximativement 60 %, des déchets dangereux produits dans la région métropolitaine. Santiago est la seule ville possédant un système de manifestes pour dépister les déchets dangereux. Bien que ce système soit en place depuis des années, la conformité à la réglementation est toujours peu élevée. Un nouveau règlement sur les déchets dangereux devrait être approuvé en 1999. Ce règlement tracera les grandes lignes des directives sanitaires et de la protection minimum pour le stockage, la collecte, le transport, la commercialisation, le traitement et l'élimination définitive des déchets.

## e. Services

Le marché des services environnementaux au Chili est évalué à 55 millions $US, et l'on prévoit qu'il se développera considérablement. Plus de 130 entreprises offrent des services environnementaux et vendent du matériel au Chili. La plupart des entreprises offrent des services d'experts-conseils en plus de vendre du matériel afin d'être profitables. De grandes entreprises internationales telles que Fluor Daniel, Bechtel et Dames et Moore ont des bureaux à Santiago. Il existe des possibilités d'affaires dans les domaines de l'évaluation des incidences environnementales, des programmes de certification, de la surveillance en laboratoire et des services d'experts-conseils en prévention de la pollution :

Évaluation des incidences environnementales

Le règlement sur l'ÉIE est pleinement en vigueur depuis le mois d'avril 1997. Tous les nouveaux projets doivent soumettre une déclaration relative aux incidences environnementales (incidences mineures) ou une évaluation (ÉIE) selon les incidences possibles du projet sur l'environnement. Ce marché est fortement lié à la situation économique, puisque plus le nombre de projets entrepris est élevé, plus le nombre de déclarations et d'évaluations à préparer est

élevé. Il existe une demande pour les évaluations d'incidences environnementales de haute qualité, particulièrement dans le cas de projets de grande importance et faisant usage de technologies de pointe. En raison du manque de personnel compétent, la CONAMA offre souvent l'examen technique des ÉIE à sous-traitance. Le marché des ÉIE s'élevait à 7,4 millions $US en 1996, avant la promulgation du règlement. Ce montant a probablement doublé en 1998. Ce règlement a été sévèrement critiqué par le secteur privé et fait maintenant l'objet d'un examen.

Certification

La certification des produits d'exportation devient plus populaire et est en train de devenir une partie intégrante de la stratégie commerciale internationale du Chili. La Fundación Chile, une fondation de recherche privée sans but lucratif, a mis sur pied un programme de certification pour l'industrie de la transformation du poisson, des mollusques et des crustacés. La Fundación Chile a recemment créé une division de l'environnement, et un de ses buts est d'élargir son programme de certification des produits pour comprendre d'autres types de produits d'exportation.

L'institut national de normalisation du Chili est responsable de l'élaboration des normes dans le pays. Jusqu'à présent, cet institut n'a pas mis au point un procédé d'accréditation ISO 14000. La plupart des services de conseils sur la certification ISO sont fournis par des firmes d'experts-conseils de l'étranger.

Laboratoires

La « Surintendance des services sanitaires » (SSS) est responsable de la certification des laboratoires. On compte approximativement 50 laboratoires, et la plupart d'entre eux se spécialisent dans la surveillance de la qualité de l'eau et les analyses de l'eau. Très peu de laboratoires sont certifiés pour déterminer la toxicité des déchets et des boues, ou le niveau de particules (PM10). Le nouveau règlement sur l'eau et l'air fera augmenter le besoin en services de surveillance et on prévoit qu'il y aura un manque de laboratoires certifiés capables de surveiller et d'analyser les émissions industrielles.

Autres

La demande pour les services d'experts-conseils augmentera dans les domaines de la prévention de la pollution, des déchets industriels et de l'assurance-responsabilité environnementale.

**f. Résumé**

En résumé, le Chili est un marché en voie de maturation pour laquelle on prévoit une croissance régulière. Comme pour tous les autres marchés, l'application de la réglementation et la situation économique sont des facteurs déterminants. Le gouvernement a adopté un plan environnemental ambitieux, et si son plan de travail prévu est mis en application dans les délais prévus, et si l'économie s'améliore, nous prévoyons que la demande pour les produits et services environnementaux augmentera, surtout dans les domaines suivants :

- Approvisionnement en eau potable et assainissement de l'eau
- Évaluations des incidences environnementales
- Production moins polluante et prévention de la pollution
- Lutte contre la pollution de l'air
- Déchets solides

Margot Edwards
Agent de commerce
Ambassade canadienne
Casilla 139, Correo 10
Santiago, Chile
Télé : (011-56-2) 362-9660 ext. 3354
Téléc. : (011-56-2) 362-9664
Courrier électronique: margot.edwards@dfait-maeci.gc.ca